



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 6 avril 2018

Réaction de Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, au projet de révision constitutionnelle

« Le projet de révision constitutionnelle n'est pas à la hauteur des attentes démocratiques de nos concitoyens »

« La proposition de réforme constitutionnelle révèle une double absence : l'absence d'un regard lucide sur les attentes démocratiques de nos concitoyens et l'absence d'une réelle concertation avec les territoires.

Si je salue la limitation du cumul des mandats dans le temps pour les exécutifs des grandes collectivités, le chiffre annoncé sur la réduction du nombre de parlementaires ou la dose de proportionnelle, présentés comme l'alpha et l'oméga de cette réforme, ne régleront pas à eux seuls la déconnexion ressentie par les citoyens. Pis, ces propositions, si elles n'étaient pas amendées, risquent bien de creuser plus profondément le fossé entre de nombreux territoires, notamment ruraux, et les pouvoirs exécutif et législatif, bref à rebours de ce qu'attend la majorité des habitants de ce pays. Avec des circonscriptions immenses et l'élection d'un.e unique représentant.e pour certains départements parmi les plus fragiles, aucun.e Parlementaire ne pourra décemment être en contact avec la réalité du terrain et de la vie de ses concitoyens.

Une situation qui ne pourra qu'amplifier le pouvoir de l'administration centrale, et de la technocratie, au détriment des représentants des territoires.

C'est une véritable réforme démocratique qu'il faut entreprendre : celle qui repense le rôle du Parlement, mieux et plus respecté, afin de s'éloigner du simple rôle de chambre d'enregistrement de l'exécutif, pour devenir un véritable lieu de débat et de propositions, en lien avec les attentes du pays. Mon expérience d'ancienne députée me conforte dans l'idée que les parlementaires français ne disposent pas, contrairement aux autres pays européens, de moyens adéquats, en particulier humains, pour mener à bien ce travail indispensable. Trop de temps est notamment passé dans des procédures, des palabres inutiles et pas assez sur le fond des textes, l'écoute des acteurs concernés ou leur évaluation sur le terrain.

L'autre grand axe d'une véritable réforme démocratique réside dans la création d'un véritable statut de l'élu.e. Car la démocratie, c'est d'abord celle qui s'exprime par l'action et la voix de dizaines de milliers d'élus, souvent bénévoles, qui ont dû, souvent, mettre de côté leur activité professionnelle, pour s'occuper de leur commune, de leur canton ou de leur circonscription. L'absence d'un statut de l'élu entrave l'accès aux fonctions électives pour nombre de nos citoyens, dans leur diversité sociale.

Alors que ce projet de loi gouvernemental va être soumis au Parlement, celles et ceux qui ont à cœur de redonner du sens et de la vitalité à l'action publique, en revigorisant la démocratie et la République par les territoires, doivent être force de propositions et se mobiliser. »

Contact presse :

Frédéric Neuman : frederic.neuman@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 39 - 06 19 45 88 18

Montpellier : presse-region@laregion.fr **Toulouse** : service.presse@laregion.fr

Suivez-nous sur le compte Twitter du service presse : [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)